

## Inscription à un examen pour chiens de chasse

Organisateur: \_\_\_\_\_

Lieu d'examen: \_\_\_\_\_ Date d'examen: \_\_\_\_\_

Nature de l'examen selon publication: \_\_\_\_\_

en cas d'un examen sur piste de sang: longueur de la piste: 500 Meter  / 1'000 Meter

Nom et prénom du conducteur de chien: \_\_\_\_\_

Adresse du conducteur de chien: \_\_\_\_\_

Téléphone et e-mail du conducteur de chien : \_\_\_\_\_

### Identification du chien:

Race: \_\_\_\_\_  mâle  chienne

Nom: \_\_\_\_\_ nom du chenil: \_\_\_\_\_

date de naissance: \_\_\_\_\_ couleur: \_\_\_\_\_

Numéro du chip ANIS (obligatoire): \_\_\_\_\_

et numéro du LOS (si existant): \_\_\_\_\_

Nom et adresse du propriétaire de chien (si non-identique avec le conducteur):  
\_\_\_\_\_

Au jour de l'examen le conducteur est tenu d'amener l'original du pédigrée ou le carnet d'examen de la SCS pour chiens de chasse. Sans se document il ne sera pas admis à l'examen.

Par cette inscription le conducteur confirme qu'il a bien pris connaissance des règlements de la CoTCH qui s'appliquent à cette examen (tel que le règlement pour les épreuves de sang et le règlement sur les examens et les juges d'épreuve 2014, REJE-14; voir: <http://www.ag-jagdhunde.ch/formulare.php>) et qu'il bénéficie d'un certificat d'aptitude à la chasse (examen pour chasseurs) ou qu'il est chasseur en cours de formation et que le chien est conforme aux exigences de la loi.

Date: \_\_\_\_\_

Signature du conducteur de chien:  
\_\_\_\_\_